



DECLARATION D'ABIDJAN

4ème Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse

9 - 11 octobre 2017, Abidjan, Côte d'Ivoire

Nous, les représentant(e)s des organisations de jeunesse d'Afrique, d'Europe et de la Diaspora rassemblés à Abidjan, Côte d'Ivoire à l'occasion du 4ème Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse, nous nous engageons à nous inspirer de l'héritage de notre coopération existante pour lui assurer un avenir durable.

La 4ème édition du Sommet Afrique-Europe de la Jeunesse a été organisée par les plates-formes de la jeunesse en Afrique et en Europe (l'Union panafricaine de la Jeunesse, le Forum européen de la Jeunesse et le Réseau des Organisations internationales de la Jeunesse en Afrique) ainsi que par des organisations de la section jeunesse de la Diaspora (ADYNE, ADYFE et ACP-YPN), avec la contribution du Conseil consultatif pour la Jeunesse du Conseil de l'Europe.

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers S.E le Président Alassane Ouattara et le peuple de Côte d'Ivoire pour leur hospitalité, et nous les remercions d'avoir accueilli le Sommet de la Jeunesse. Nous apprécions également le soutien financier et institutionnel qui nous a été alloué de la part de l'UE, en partenariat avec l'UA.

La présente Déclaration, que nous adressons aux Chefs d'Etat et de gouvernement ainsi qu'aux institutions qui se réuniront au 5ème Sommet UA-UE, est le fruit des discussions et travaux tenues par les 120 représentants de la jeunesse présents au Sommet.

Elle s'inspire de la dernière décennie de la Coopération Afrique-Europe de la Jeunesse, dans le cadre du Partenariat Afrique-UE, durant lequel trois Sommets de la Jeunesse ont présentés des recommandations aux gouvernements et institutions de l'UA et de l'UE. Dans ce contexte, nous reconnaissons tout ce qui a été réalisé¹, mais nous déplorons toutefois l'absence de mise en oeuvre de bon nombre de ces recommandations.

Toutefois, nous nous réjouissons de la décision de concentrer le 5ème Sommet UA-UE sur "l'investissement en faveur de la jeunesse", une décision longtemps attendue dans laquelle nous envisageons le potentiel d'examiner les lacunes du Partenariat Afrique-UE en lien à la jeunesse, de rétablir un cadre de longue durée pour la Coopération Afrique-Europe de la Jeunesse et de mettre en place un plan d'action pour soutenir les recommandations présentées ici.

L'investissement en faveur de la jeunesse est une condition préalable à la construction d'un avenir durable. Pour ce faire, nous devons travailler de concert pour surmonter les problèmes qui empêchent nos sociétés interconnectées de progresser. Cela nécessite un soutien et une progression de l'éducation, du développement des compétences, de la mobilité et de l'accès aux marchés, de la participation des jeunes et de l'accès de ces derniers à leurs droits. Investir en faveur de la jeunesse signifie fournir un environnement propice aux jeunes pour qu'ils réalisent pleinement leur potentiel et pour qu'ils aient un impact positif sur nos sociétés.

¹ Notamment le soutien en faveur de la création et de la consolidation de la Plate-forme Afrique-Europe de la Jeunesse, de la session de formation Afrique-Europe pour les organisations de jeunesse, le Réseau de la Jeunesse de la Diaspora africaine en Europe, le Forum Jeunesse de la Diaspora africaine en Europe sur « l'Entrepreneuriat, l'Employabilité et l'Engagement civique », le Fonds de Développement de la Jeunesse de l'Union africaine, et le soutien apporté à notre coopération.





Nous souhaitons souligner le rôle essentiel que jouent les organisations de jeunesse en Afrique et en Europe, y compris celles qui représentent la Diaspora, dans le développement des jeunes de nos continents. Les gouvernements et les institutions doivent accroître l'investissement, la facilitation et le soutien en faveur des rôles et contributions multiples que nous apportons à la société, y compris celui de passerelle entre l'Etat et les jeunes.

Afin de soutenir l'investissement en faveur de la jeunesse pour un avenir durable, nous présentons les recommandations générales et spécifiques suivantes :

- Forts de leur engagement envers la mise en œuvre du programme pour le Développement durable à l'horizon 2030, les gouvernements de l'UA et de l'UE doivent ensemble implémenter le développement durable comme objectif suprême des politiques nationales et du Partenariat Afrique-UE, en se concentrant sur les besoins des générations futures.
- Mettre en œuvre une approche transversale et participative de la politique de jeunesse, en assurant la mise en place de structures permettant une coordination effective et l'intégration de la jeunesse dans toutes les politiques, ainsi que la création, ou le soutien de mécanismes existants qui garantissent la participation étendue et améliorée des jeunes dans les processus d'élaboration politique.
- Accroître le potentiel unique de la jeunesse de la Diaspora en vue d'inspirer et de canaliser un changement positif et une coopération efficace entre l'Afrique et l'Europe.

Education et Compétences

1. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE de créer et incorporer un cadre pour la reconnaissance et la validation des compétences acquises grâce à l'éducation non formelle, y compris celle prodiguée par les organisations de jeunesse, en vue de garantir l'éducation, la formation et le développement de compétences tout au long de la vie.
2. Nous demandons une plus grande collaboration au sein du Partenariat Afrique-UE afin d'accélérer la mise en place de l'Initiative africaine pour l'harmonisation de l'accréditation et l'assurance qualité de l'éducation et nous encourageons une reconnaissance mutuelle des systèmes d'évaluation et des diplômes de l'éducation formelle entre les pays d'Afrique et d'UE afin d'encourager la mobilité des étudiants et des jeunes professionnels.
3. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE de garantir l'accès universel à une éducation inclusive et de qualité, reconnaissant l'importance de l'Enseignement et de la Formation technique et professionnel.

Entreprises, Création d'Emplois et Entrepreneuriat

1. Nous encourageons vivement les Etats membres de l'UA et de l'UE à étroitement collaborer avec des acteurs économiques et les parties prenantes appropriées afin de créer un environnement propice à l'entrepreneuriat, qui encourage les investissements et permette plus facilement aux jeunes d'établir et de gérer des entreprises au sein des continents et entre ceux-ci.
2. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE de faciliter des programmes qui favorisent un accès aux finances, garantissant que les jeunes de tous les milieux puissent avoir accès au financement d'entreprise.





3. Nous encourageons le Partenariat Afrique-UE à créer un cadre qui fournisse des programmes exhaustifs et continus de renforcement des capacités en vue de favoriser l'employabilité des jeunes et permettre aux jeunes entrepreneurs de diriger des entreprises pérennes.

Gouvernance, Intégration politique et démocratique, et Activisme

1. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE d'investir en faveur des pourvoyeurs de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, et d'encourager et financièrement soutenir les espaces d'échange et d'apprentissage entre eux, de soutenir l'amélioration d'une participation importante de tous les jeunes, y compris les groupes vulnérables, dans la société.
2. Nous demandons aux dirigeants africains et européens d'aligner l'âge de candidature sur l'âge de vote, car il n'est que logique que les jeunes éligibles pour voter le soient également pour se présenter à des élections.
3. Nous demandons aux gouvernements et institutions de s'associer aux organisations de jeunesse afin de créer une Charte européenne de la Jeunesse, s'inspirant de la Charte africaine de la Jeunesse et, dans le cadre du Partenariat Afrique-UE, de définir des mécanismes pour contrôler l'accès des jeunes à leurs droits sur les deux continents.

Paix et Sécurité, y compris l'Opposition à l'Extrémisme violent et à la Radicalisation

1. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE de mettre en oeuvre d'urgence la Résolution 2250 du Conseil de Sécurité de l'ONU sur les jeunes, la paix et la sécurité, garantissant les ressources financières et autres en suffisance, et développant des plans d'action nationaux de longue durée, en consultant les jeunes et les organisations de jeunesse pour leur conception, leur mise en oeuvre et leur évaluation.
2. Nous demandons aux Etats membres d'Afrique et d'Europe d'impliquer les jeunes, y compris les jeunes migrants et la Diaspora, dans les processus de prévention des conflits en plus de soutenir les initiatives locales telles que les campagnes de sensibilisation et de renforcement des capacités afin d'enrayer la migration forcée, et aussi les déplacements internes.
3. Nous demandons à l'UE et l'UA de soutenir le développement participatif et la mise en place de stratégies nationales par les institutions concernées, la société civile et la jeunesse aux niveaux local et national, pour aborder le racisme et la discrimination sous toutes ses formes, y compris celle fondée sur le genre, l'ethnicité, la religion, la culture et la situation géographique.

Préservation de l'Environnement et Changement climatique

1. Pour contrecarrer les tendances et intérêts existants qui nuisent à l'environnement, les Etats membres de l'UA et de l'UE doivent soutenir les initiatives menées à bien par la jeunesse, tout en établissant de solides institutions et des cadres réglementaires clairs pour la responsabilisation environnementale.
2. Nous demandons à l'UA et l'UE de faciliter la mise en place de programmes agricoles durables qui promeuvent le transfert de technologies, le partage de bonnes pratiques, et qui fournissent des programmes de subventions en vue de promouvoir l'agriculture biologique, en particulier auprès des jeunes.
3. Nous encourageons les Etats membres de l'UA et de l'UE à développer des incitations pour se diriger vers des économies plus respectueuses de l'environnement, basées sur l'Accord de Paris, et reconnaissant des responsabilités communes mais différenciées, en finançant la production durable et en investissant en faveur de l'énergie renouvelable tout en favorisant l'éducation environnementale.





Culture et Arts

1. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE de mettre en place des politiques et plans d'action pour soutenir et promouvoir l'art émergent et innovant ainsi que la production culturelle, tout en promouvant et en préservant toutes les formes d'art dans leurs sociétés respectives.
2. Dans le cadre du Partenariat Afrique-UE, nous demandons aux institutions de l'UA et de l'UE de faciliter l'accessibilité accrue au financement pour l'art et la culture, y compris le soutien à un Programme Afrique-UE sur la Culture et la Créativité.
3. Nous demandons aux Etats membres de l'UA et de l'UE de soutenir les jeunes qui travaillent dans des industries créatives, par le biais de structures locales, et d'investir en faveur de formations, du leadership, de la gestion, de la production et de la promotion de la culture pour les jeunes.

Afin de garantir le succès de la mise en oeuvre de ces recommandations, nous soulignons le caractère indispensable de:

- L'établissement d'un mécanisme participatif pour contrôler et évaluer les progrès du Partenariat Afrique-UE, qui garantit une collaboration intersectorielle entre les gouvernements, les organisations de la société civile, la Diaspora, et les organisations de jeunesse.
- L'allocation de financements de la part des institutions de l'UA et de l'UE dans le cadre du Partenariat Afrique-UE et du programme Erasmus+, ainsi que de la mobilisation de ressources supplémentaires pour faire progresser cette Coopération Afrique-Europe de la Jeunesse, pour renforcer davantage les possibilités de véritable partenariat et d'échange, et pour soutenir la mise en oeuvre de ces recommandations.

